



« La feuille de chou »

Novembre 2011



Journal de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne AMAP'porte
Tel 02 41 55 86 29 amap.porte@mail.com Réd: Ch. Bichon amapfeuilledechou@gmail.com

Enjeux autour d'un épi de maïs...

Le 22 octobre, quelques amapiens se sont retrouvés sur la ferme de Gérard Séchet pour une opération bien particulière... Après quelques explications prodiguées par le paysan, ils se sont engouffrés entre les rangs d'un carré de maïs expérimental pour en extraire les plus beaux épis. Au fur et à mesure que les seaux se remplissaient, les enfants récupéraient les précieux épis pour les épanouiller (enlever les feuilles autour de l'épi). Après 2 heures de labeur, les 600 épis les plus précoces et les plus beaux se retrouvent dans des caisses aérées pour finir de sécher à l'abri. **«L'intérêt», explique Gérard, «est de sélectionner, à terme, une variété adaptée au terroir, dans des conditions de sols bien particulières, demandant moins d'arrosage que les variétés hybrides et fournissant des rendements raisonnables à la bonne saison»**

C'est à la Coordination AgroBiologique (CAB) des Pays de la Loire que l'on doit cette initiative originale et nécessaire. En effet, la diversité des variétés de maïs cultivée en France a fondu comme neige au soleil après la deuxième guerre mondiale. Les nouvelles variétés sélectionnées offrant des rendements supérieurs, les variétés anciennes ont souvent tout simplement disparu, entraînant ainsi une grande perte de biodiversité pour le maïs. Pour les AMAPIens, venir aider leur producteur de viande bovine dépasse donc le simple coup de main. Leur acte est militant, il s'agit de favoriser la sélection de variétés de maïs mieux adaptées aux enjeux environnementaux présents et à venir (ne plus avoir à arroser un maïs qui contribue à l'assèchement des nappes phréatiques et de nos cours d'eau !) en contribuant à développer une biodiversité qui est le résultat d'une co-évolution entre des plantes, des pratiques agricoles, des terroirs et des écosystèmes.

Pour autant, si cette démarche est porteuse de sens, il manque encore des pièces à l'édifice de la cohérence. En effet, en agriculture biologique, comme en agriculture conventionnelle, il n'est pas possible d'utiliser une partie de sa récolte pour la ressemer l'année suivante. Les semences sont protégées par des droits appartenant aux sociétés privées ayant développé ces variétés. Alors, quand on cherche à développer l'autonomie sur sa ferme, on ne peut qu'être amer face à cette mainmise des sociétés privées. Le paysan n'a pas le choix, puisque la possibilité de conserver, ressemer d'une année sur l'autre, échanger et vendre les semences reproduites à la ferme n'existe pas.



Point Info

Parce que les livres sont faits pour être lu et la connaissance pour être partagée, des AMAPIens vous proposent un choix de livres et DVDs à emprunter pour 1 semaine. Vous pourrez trouver des ouvrages divers traitant d'écologie, de santé, des AMAP... Vous pouvez emprunter ces documents le vendredi soir lors de la distribution, au point info. Prenez le temps de vous y arrêter.

Sale temps pour nos producteurs ?

Même si chacun d'entre nous ne passe pas son temps à scruter le ciel, il n'aura échappé à personne que, cette année, la météo a fait des siennes: printemps sec, été doux et humide, automne globalement sec et doux... Alors au-delà de l'étrangeté des phénomènes, des inquiétudes de chacun sur la signification potentielle de tels écarts, il faut savoir que les effets sur le travail de nos producteurs et donc de nos paniers ne sont pas anodins.

Évidemment, comme nous le savons tous, le travail de paysan est incontestablement soumis aux aléas climatiques. Ils savent qu'ils doivent composer avec, et adapter leurs pratiques pour en atténuer les conséquences néfastes. Mais cette année, après deux années déjà calamiteuses, les sourcils se froncent un peu plus.

Dans ce numéro, Damien et Vincent nous font part de l'impact de la météo sur leur travail et les perspectives de pérenniser leur activité.

Damien, très dépendant de la disponibilité en eau pour ses légumes, s'alarme de la baisse de ses stocks d'eau. Il faut désormais puiser à 30m de profondeur pour trouver de l'eau. Pour lui, puiser ne veut pas dire épuiser les réserves, alors il s'est interdit d'irriguer pendant deux mois. Il sait bien que le déficit hydrique est le point noir qui pourra faire que son activité pourra ou non continuer l'année prochaine, puis dans deux ans. Il doit vivre avec cette incertitude, non sans inquiétude. Par conséquent, ne soyons pas trop surpris, si la tendance sèche se confirme, de voir un peu plus souvent des légumes moins développés, des choux un peu plus petits, peut-être.

De son côté, Vincent déplore une pluviométrie qui dépasse à peine la moitié de la pluviométrie annuelle habituelle (environ 300 mm contre à peine 600 mm de moyenne annuelle). Alors, quand on compte sur les prairies du printemps pour fournir du fourrage pour toute l'année et qu'il ne pleut pas au printemps, il y a de quoi être déçu : seulement une demi récolte a pu être faite. D'autant plus que le GAEC avait déjà épuisé ses réserves de fourrage l'année précédente (2010 n'ayant pas été une bonne année non plus). Pour ne pas avoir à puiser encore plus dans la trésorerie, ils ont décidé la vente anticipée d'une partie de leurs cheptel au printemps dernier. Mais, l'arrivée de bovins en nombre sur la marché, pour les mêmes raisons climatiques, n'a pas permis d'en tirer un prix intéressant. Parallèlement, la production de lait a été faible toute l'année. La cave d'affinage voit son stock s'amenuiser. La récolte de céréales a aussi été affectée: Vincent se demande même s'il devra pas réviser les contrats farine en fin de période faute de pouvoir les honorer.

Quoi qu'il en soit, pour l'un comme pour l'autre, la pluviométrie de l'hiver et celle du printemps seront déterminantes pour la poursuite de leurs projets respectifs.

Affaire à suivre...

